

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 21.07.2022
1.3	04.10.2023	Date de la première version publiée: 08.10.2019
FR / FR		

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	: Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer
Code du produit	: 144.036

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Primaires, Revêtements monocomposants à fonction spéciale

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux utilisateurs professionnels. Attention - Eviter l'exposition - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Vosschemie GmbH
Esinger Steinweg 50
25436 Uetersen
Allemagne
info@vosschemie.de

Téléphone : 04122 717 0
Téléfax : 04122 717158

Service responsable : Laboratoire

04122 717 0
sds@vosschemie.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone : Giftinformationszentrum (GIZ)-Nord,
Göttingen, Deutschland
0551 19240

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 21.07.2022
1.3	04.10.2023	Date de la première version publiée: 08.10.2019
FR / FR		

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 2	H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1	H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention:
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 21.07.2022
1.3	04.10.2023	Date de la première version publiée: 08.10.2019
FR / FR		

P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/ internationale.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

butanone
4,4'-diisocyanate de diphenylméthane
diisocyanate d'isophorone

Etiquetage supplémentaire

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

«À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle».

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.

Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.

Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Mélange
contient
Isocyanates

Composants

Nom Chimique	No.-CAS	Classification	Concentration
--------------	---------	----------------	---------------

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version
1.3

FR / FR

Date de révision:
04.10.2023

Date de dernière parution: 21.07.2022
Date de la première version publiée:
08.10.2019

	No.-CE No.-Index Numéro d'enregistre- ment		(% w/w)
butanone	78-93-3 201-159-0 606-002-00-3 01-2119457290-43	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) EUH066	>= 50 - < 70
4,4'-diisocyanate de diphénylmé- thane	101-68-8 202-966-0 615-005-00-9 01-2119457014-47	Acute Tox. 4; H332 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1; H317 Carc. 2; H351 STOT SE 3; H335 (Système res- piratoire) STOT RE 2; H373 Limite de concentra- tion spécifique Eye Irrit. 2; H319 >= 5 % STOT SE 3; H335 >= 5 % Skin Irrit. 2; H315 >= 5 % Resp. Sens. 1; H334 >= 0,1 % Estimation de la toxi- cité aiguë Toxicité aiguë par inhalation (pous- sières/brouillard): 1,5 mg/l	>= 0,1 - < 1
diisocyanate d'isophorone	4098-71-9 223-861-6 615-008-00-5 01-2119490408-31	Acute Tox. 1; H330 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335 (Système res- piratoire) Aquatic Chronic 2; H411	>= 0,25 - < 0,5

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 21.07.2022
1.3	04.10.2023	Date de la première version publiée: 08.10.2019
FR / FR		

		Limite de concentration spécifique Resp. Sens. 1; H334 ≥ 0,5 % Skin Sens. 1; H317 ≥ 0,5 %	
		Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard): 0,031 mg/l 0,031 mg/l	

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- | | |
|---------------------------------|--|
| Conseils généraux | : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
S'éloigner de la zone dangereuse.
Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. |
| Protection pour les secouristes | : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés |
| En cas d'inhalation | : Amener la victime à l'air libre.
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.
Appeler immédiatement un médecin. |
| En cas de contact avec la peau | : Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. |
| En cas de contact avec les yeux | : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. |

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 21.07.2022
1.3	04.10.2023	Date de la première version publiée: 08.10.2019
FR / FR		

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir.
Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.
Garder sous surveillance médicale pendant 48 heures au moins.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre sèche
Mousse résistant à l'alcool

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
Eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie/températures élevées, formation possible de vapeurs dangereuses/toxiques.
En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition dangereux sont dus à une combustion incomplète
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).
Isocyanates

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.
Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 21.07.2022
1.3	04.10.2023	Date de la première version publiée: 08.10.2019
FR / FR		

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Enlever toute source d'ignition.
Ne pas fumer.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Après une heure environ, mettez les déchets à la poubelle et ne la fermez pas, en raison de l'évolution du dioxyde de carbone.
Les déchets ne doivent PAS être enfermés de manière étanche.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 21.07.2022
1.3	04.10.2023	Date de la première version publiée: 08.10.2019
FR / FR		

- Conseils pour une manipulation sans danger : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs. Tous les procédés doivent être supervisés par des spécialistes ou par des membres du personnel autorisés. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8). Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Pendant les pulvérisations porter un appareil respiratoire approprié. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.
- Mesures d'hygiène : Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit. Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter une exposition directe au soleil. Protéger de l'humidité.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.
- Précautions pour le stockage en commun : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposi-	Paramètres de contrôle	Base
------------	---------	-----------------------------------	------------------------	------

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version
1.3

FR / FR

Date de révision:
04.10.2023

Date de dernière parution: 21.07.2022
Date de la première version publiée:
08.10.2019

		tion)		
butanone	78-93-3	TWA	200 ppm 600 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			
		STEL	300 ppm 900 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			
		VME	200 ppm 600 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	300 ppm 900 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
Noir de carbone	1333-86-4	VME	3,5 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives			
4,4'-diisocyanate de diphénylméthane	101-68-8	VLCT (VLE)	0,02 ppm 0,2 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Cancérogène de catégorie 2 - Substances préoccupantes en raison d'effets cancérogènes possibles, Risque d'allergie respiratoire, Valeurs limites indicatives			
		VME	0,01 ppm 0,1 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Cancérogène de catégorie 2 - Substances préoccupantes en raison d'effets cancérogènes possibles, Risque d'allergie respiratoire, Valeurs limites indicatives			
diisocyanate d'isophorone	4098-71-9	VLCT (VLE)	0,02 ppm 0,18 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Risque d'allergie respiratoire, Valeurs limites indicatives			
		VME	0,01 ppm 0,09 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Risque d'allergie respiratoire, Valeurs limites indicatives			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
butanone	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	600 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1161 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	106 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	412 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	31 mg/kg
4,4'-diisocyanate de	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	0,05 mg/m3

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version
1.3

FR / FR

Date de révision:
04.10.2023

Date de dernière parution: 21.07.2022
Date de la première version publiée:
08.10.2019

diphénylméthane			locaux	
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	0,1 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,025 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	0,05 mg/m3
diisocyanate d'isophorone	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux, Aigu - effets locaux	0,045 mg/m3

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
butanone	Eau douce	55,8 mg/l
	Eau de mer	55,8 mg/l
	Station de traitement des eaux usées (STP)	709 mg/l
	Sédiment d'eau douce	284,74 mg/kg
	Sédiment marin	284,7 mg/kg
	Sol	22,5 mg/kg
4,4'-diisocyanate de diphénylméthane	Eau douce	1 mg/l
	Eau de mer	0,1 mg/l
	Station de traitement des eaux usées (STP)	1 mg/l
	Sol	1 mg/kg
	Utilisation/rejet intermittent(e)	10 mg/l
diisocyanate d'isophorone	Eau douce	0,027 mg/l
	Station de traitement des eaux usées (STP)	10,6 mg/l
	Sédiment d'eau douce	98,51 mg/kg
	Sédiment marin	1,46 mg/kg
	Sol	19,8 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile
Délai de rupture : > 480 min
Épaisseur du gant : >= 0,3 MM
Directive : DIN EN 374
Indice de protection : Classe 6

Matériel : caoutchouc butyle
Délai de rupture : > 480 min
Épaisseur du gant : >= 0,4 MM
Directive : DIN EN 374
Indice de protection : Classe 6

Remarques : Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
1.3	04.10.2023	21.07.2022
FR / FR		Date de la première version publiée: 08.10.2019

matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre.

- Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection appropriés, par ex. en coton ou en fibres synthétiques résistant à la chaleur. Vêtements de protection à manches longues
- Protection respiratoire : Dans le but d'éviter l'inhalation des brouillards de pulvérisation et des poussières de ponçage, le port d'un appareil de protection respiratoire est requis durant ces travaux. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).
- Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques (A-P)
- Mesures de protection : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.
- Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Suivre le protocole de protection de la peau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique : liquide
- Couleur : noir
- Odeur : de solvant
- Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : 80 °C
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : 11,5 % (v)

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 21.07.2022
1.3	04.10.2023	Date de la première version publiée: 08.10.2019
FR / FR		

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: 0,8 % (v)
Point d'éclair	: -10 °C
Température d'auto-inflammation	: 400 °C
pH	: Non applicable substance / le mélange réagit avec de l'eau
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: Décomposition
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: 150 hPa (20 °C)
Densité	: 0,92 - 0,96 gcm ³ (20 °C)

9.2 Autres informations

Explosifs	: Non explosif Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Auto-inflammation	: n'est pas auto-inflammable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	: Les amines et alcools provoquent des réactions exothermiques. Le mélange réagit lentement au contact de l'eau et il se dégage du dioxyde de carbone. La formation de CO ₂ dans les récipients fermés entraîne une surpression et donc un risque d'éclatement. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
-----------------------	--

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 21.07.2022
1.3	04.10.2023	Date de la première version publiée: 08.10.2019
FR / FR		

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts
Acides
Ammoniaque
Cuivre

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie/températures élevées, formation possible de vapeurs dangereuses/toxiques.
Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.
Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

butanone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 3.460 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

4,4'-diisocyanate de diphenylméthane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 1,5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Avis d'expert

CL50 (Rat): 0,368 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 21.07.2022
1.3	04.10.2023	Date de la première version publiée: 08.10.2019
FR / FR		

Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 9.400 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

diisocyanate d'isophorone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 4.814 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,031 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Estimation de la toxicité aiguë: 0,031 mg/l
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 7.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 21.07.2022
1.3	04.10.2023	Date de la première version publiée: 08.10.2019
FR / FR		

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

butanone:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 2.993 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 308 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1.972 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

4,4'-diisocyanate de diphenylméthane:

Toxicité pour les poissons : CL0 (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): > 3.000 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 21.07.2022
1.3	04.10.2023	Date de la première version publiée: 08.10.2019
FR / FR		

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 1.640 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Bactérie): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 10 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

diisocyanate d'isophorone:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 208 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.1

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 27 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.2

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 70 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.3

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

4,4'-diisocyanate de diphénylméthane:

Biodégradabilité : Biodégradation: 0 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 302C

diisocyanate d'isophorone:

Biodégradabilité : Résultat: Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est difficilement biodégradable.
Biodégradation: 0 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.4.D.

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 21.07.2022
1.3	04.10.2023	Date de la première version publiée: 08.10.2019
FR / FR		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

butanone:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,3 (40 °C)
pH: 7

4,4'-diisocyanate de diphénylméthane:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 200
Méthode: OCDE ligne directrice 305

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,51 (20 °C)

diisocyanate d'isophorone:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,75 (25 °C)

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 21.07.2022
1.3	04.10.2023	Date de la première version publiée: 08.10.2019
FR / FR		

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- | | |
|-----------------------|--|
| Produit | : ne pas éliminer avec les ordures ménagères.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.
Ne pas éliminer avec les déchets ménagers.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Doit subir un traitement spécial, p.ex. sur un site d'élimination agréé, pour satisfaire aux réglementations locales. |
| Emballages contaminés | : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. |
| Code des déchets | : Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:
08 01 11, déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses |

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

- | | |
|------|-----------|
| ADN | : UN 1139 |
| ADR | : UN 1139 |
| RID | : UN 1139 |
| IMDG | : UN 1139 |
| IATA | : UN 1139 |

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- | | |
|------|-----------------------|
| ADN | : SOLUTION D'ENROBAGE |
| ADR | : SOLUTION D'ENROBAGE |
| RID | : SOLUTION D'ENROBAGE |
| IMDG | : COATING SOLUTION |
| IATA | : Coating solution |

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 21.07.2022
1.3	04.10.2023	Date de la première version publiée: 08.10.2019
FR / FR		

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	: 3	
ADR	: 3	
RID	: 3	
IMDG	: 3	
IATA	: 3	

14.4 Groupe d'emballage

ADN	
Groupe d'emballage	: II
Code de classification	: F1
Numéro d'identification du danger	: 33
Étiquettes	: 3
Remarques	: Prescription particulière 640D

ADR	
Groupe d'emballage	: II
Code de classification	: F1
Numéro d'identification du danger	: 33
Étiquettes	: 3
Code de restriction en tunnels	: (D/E)
Remarques	: Prescription particulière 640D

RID	
Groupe d'emballage	: II
Code de classification	: F1
Numéro d'identification du danger	: 33
Étiquettes	: 3
Remarques	: Prescription particulière 640D

IMDG	
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 3
EmS Code	: F-E, <u>S-E</u>

IATA (Cargo)	
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 364
Instruction d'emballage (LQ)	: Y341
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: Flammable Liquids

IATA (Passager)	
Instructions de conditionnement	: 353

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 21.07.2022
1.3	04.10.2023	Date de la première version publiée: 08.10.2019
FR / FR		

ment (avion de ligne)
Instruction d' emballage (LQ) : Y341
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : Flammable Liquids

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : non

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

RID

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 75, 3

Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

4,4'-diisocyanate de diphénylméthane (Numéro sur la liste 74, 56)
diisocyanate d'isophorone (Numéro sur la liste 74)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 21.07.2022
1.3	04.10.2023	Date de la première version publiée: 08.10.2019
FR / FR		

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 84, 62

Surveillance médicale renforcée (R4624-18) : Le produit n'a pas de propriétés CMR

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4331

Composés organiques volatils : Directive 2004/42/CE
Contenu en composés organiques volatils (COV): < 540 g/l
Teneur en COV pour le produit en configuration prêt à l'emploi.

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Un rapport de sécurité chimique conforme au règlement (CE) REACH 1907/2006 n'a pas été établi pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H225	: Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	: Mortel par inhalation.
H332	: Nocif par inhalation.

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 21.07.2022
1.3	04.10.2023	Date de la première version publiée: 08.10.2019
FR / FR		

- H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H351 : Susceptible de provoquer le cancer.
- H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Texte complet pour autres abréviations

- Acute Tox. : Toxicité aiguë
- Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
- Carc. : Cancérogénicité
- Eye Irrit. : Irritation oculaire
- Flam. Liq. : Liquides inflammables
- Resp. Sens. : Sensibilisation respiratoire
- Skin Irrit. : Irritation cutanée
- Skin Sens. : Sensibilisation cutanée
- STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
- STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
- 2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
- FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
- 2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures
- 2000/39/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme
- FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition
- FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime

Carsystem Uniflex Glas Fast-Primer

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 21.07.2022
1.3	04.10.2023	Date de la première version publiée: 08.10.2019
FR / FR		

internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Conseils relatifs à la formation : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Classification du mélange:

Flam. Liq. 2	H225
Eye Irrit. 2	H319
Resp. Sens. 1	H334
STOT SE 3	H336

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR